

SMILE & PAY

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital social de 715 508 euros
Siège social : **60, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
500 872 023 R.C.S. NANTERRE
Exercice social du 01/01/2022 au 31/12/2022
Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 21 février 2023

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022 (en euros)

ACTIF	Notes annexes	31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et prov.	Net	Net
Immob. incorporelles : - Frais de développement .. - Autres immob. inc.	4.1	881 734 6 948	719 268 6 948	162 466 -	74 962 -
Immob. corporelles	4.2	290 621	131 704	158 917	165 827
Immob. financières	4.3	146 307	-	146 307	143 711
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 325 610	857 920	467 690	384 500
Stocks et en-cours	5	343 023	11 145	331 878	233 433
Créances d'exploitation : - Clients et cptes ratt. - Autres créances	6	 120 084 259 497	 - -	 120 084 259 497	 48 507 142 936
Disponibilités		4 181 835	-	4 181 835	4 635 681
Ch. constatées d'avance ...		131 598	-	131 598	113 615
TOTAL ACTIF CIRCULANT		5 036 037	11 145	5 024 892	5 174 172
TOTAL ACTIF		6 361 647	869 065	5 492 582	5 558 672

PASSIF	Notes annexes	31/12/2022	31/12/2021
Capital social		715 508	621 774
Primes liées au capital		6 551 859	4 556 289
Réserves		839 851	839 851
Report à nouveau		- 4 377 343	- 2 242 930
Résultat de l'exercice		- 3 080 745	- 2 134 413
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7	649 130	1 640 571
Provisions pour risques et charges	8	-	109 701
Emprunts et dettes auprès éts de crédit	9	1 888 934	1 950 491
Emprunts et dettes financières diverses	9	22 362	20 962
Fournisseurs et comptes rattachés		590 082	333 991
Dettes fiscales et sociales		419 760	380 839
Dettes sur immobilisations		16 458	8 034
Autres dettes		1 761 700	1 003 393
Produits constatés d'avance		144 156	110 689
TOTAL DETTES	9, 10	4 834 453	3 808 399
TOTAL PASSIF		5 492 582	5 558 672

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Note annexe	31/12/2022 Net 12 mois	31/12/2021 Net 12 mois
Chiffre d'affaires	11	4 087 140	2 871 078
Autres produits d'exploitation	12	271 133	95 994
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		4 358 273	2 967 072
Achats consommés		1 068 133	650 404
Variation de stock		- 97 610	87 933
Achats de matières premières		423	937
Autres charges et charges ext.		3 179 073	2 246 015
Impôts et taxes		45 270	49 774
Salaires et traitements		2 092 713	1 403 187
Charges sociales		879 701	590 726
Charges div. de gestion courante		138 070	19 959
Dotations d'exploitation		200 934	98 399
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		7 506 705	5 147 334
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 3 148 431	- 2 180 262
Produits financiers		1 425	1 204
Charges financières		38 333	9 343
RESULTAT FINANCIER	14	- 36 908	- 8 139
RESULTAT COURANT		- 3 185 339	- 2 188 401
Produits exceptionnels		34 735	9 782
Charges exceptionnelles		7 902	9 046
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15	26 833	736
Impôts sur les bénéfices	16	- 77 760	- 53 252
RESULTAT NET		- 3 080 745	- 2 134 413

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (en euros, sauf mentions expresses).

NOTE 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE. L'exercice 2022 a été particulier du fait du nouveau contexte d'inflation qui touche l'ensemble des Français et qui impacte leur pouvoir d'achat et leurs dépenses chez les commerçants. Néanmoins SMILE & PAY a réussi une belle année avec une croissance de près de 60 % de ses flux sur l'année. SMILE & PAY a mené une augmentation de capital auprès de ses actionnaires historiques courant juin 2022 et qui a été constatée lors du Conseil d'administration du 29/06/2022. De plus, au niveau de la gouvernance, M. François Noir, a été remplacé au Conseil d'administration par M. Thomas Rival, Partner chez Evolem en date du Conseil d'administration du 29/04/2022. De plus, le mandat de Directrice Générale Délégué de Madame Suzanne Ponçon n'a pas été renouvelé par le Conseil d'administration lors du Conseil d'administration du 23/06/2022. Enfin, en date du Conseil d'administration du 19/12/2022, M. Nicolas de Labarre a été révoqué de son poste de Directeur Général et a été remplacé de manière temporairement par le Président du Conseil, M. François Casassa. M. Euvrard a également été nommé Directeur Général Délégué lors de ce Conseil d'administration en remplacement de Mme Ponçon.

NOTE 2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. La société est en cours de réalisation d'une augmentation de capital de 2,5 M€ qui devrait être constatée courant février 2023 auprès de ses actionnaires historiques.

NOTE 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du Code monétaire et financier, des règlements ANC 2014-03 et 2014-07 et du Plan Comptable général. Le règlement n° 2020-10 de l'ANC du 22/12/2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de SMILE & PAY au 31/12/2022. Les comptes annuels présentés concernent l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

1. Principes et conventions générales. Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présument la continuité de l'exploitation dans la mesure où les efforts engagés décrits au chapitre « Faits marquants de l'exercice » ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la société sur les 12 prochains mois. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'établissement des comptes sociaux en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants de la Société à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les actifs incorporels, les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients. Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme. Aucune dérogation aux principes comptables de base n'a été appliquée.

2. Permanence des méthodes. Les méthodes d'évaluation retenues pour ces comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3. Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé par SMILE & PAY est constitué : de ventes de marchandises (lecteurs de cartes mobiles) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison ; de prestations de services (commission sur les encaissements réalisés avec la solution et abonnement) qui sont comptabilisées au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations. Au titre de l'exercice 2022, les comptes enregistrent aussi une activité de location de lecteurs.

4. Frais de recherche et de développement. Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. Les frais de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service, c'est-à-dire de la mise en exploitation ou en commercialisation des produits issus desdits travaux. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent essentiellement les études externes et dépenses de sous-traitance ainsi que les frais de personnel (salaires et charges) des personnels affectés aux projets concernés (au prorata temporis) à l'exclusion de toute quote-part de frais généraux. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur 3 ans.

5. Autres immobilisations incorporelles. Les autres immobilisations incorporelles intègrent les immobilisations (Frais de R&D) en cours non encore achevés et non réceptionnés qui ne sont, de ce fait, pas amortis. Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus.

6. Immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les modes et durées d'amortissement suivants : Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans, Mobilier de bureau : Linéaire 5 ans, Agencements, aménagements, installations : Linéaire 10 ans.

7. Immobilisations financières. Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition. Elles comprennent : les titres de participation et créances rattachées ; les dépôts de garantie pour la location de locaux.

8. Stocks et encours. Les marchandises figurent à l'actif pour leur coût d'achat. Elles sont enregistrées selon la méthode FIFO. Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

9. Créances clients. Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée après analyse individuelle de la recouvrabilité des dites créances.

10. Indemnités de départ à la retraite. Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite. L'engagement de la société au 31/12/2022 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel et de l'âge moyen des effectifs concernés ; ainsi aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31/12/2022.

11. Provisions pour risques et charges. En application du règlement ANC 2014-03, une provision est enregistrée lorsque SMILE & PAY a une obligation réelle pour laquelle une estimation fiable peut-être réalisée avec une précision suffisante, résultat d'un événement passé, et pour laquelle une sortie de ressources est probable. Au cours de l'exercice 2022, la société a constaté aucune nouvelle provision pour couvrir un risque d'exploitation.

12. Résultat exceptionnel. Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire, dont les produits et charges afférents à un exercice antérieur.

NOTE 4 - MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS.

Immobilisations incorporelles	31/12/2021	Aug. de la période	31/12/2022
Frais de développement	735 459	146 275	881 734
Logiciels, marques, licences	6 948	-	6 948
TOTAL VALEURS BRUTES	742 407	146 275	888 682
Amort. des frais de développement	660 497	58 771	719 268
Amortissement logiciels	6 948	-	6 948
TOTAL AMORT. ET PERTE DE VALEUR	667 445	58 771	726 216
VALEUR NETTE	-	-	162 466

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

4.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles et amortissements.

	31/12/2021	Aug. de la période	31/12/2022
Aménagement	87 071	14 000	101 071
Matériel de bureau et informatique	96 427	9 920	106 347
Mobilier de bureau	48 764	9 890	58 654
Matériel mis en location	24 548	-	24 548
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	256 810	33 811	290 621

Aménagement	5 129	9 057	14 186
Amort. mat. de bureau et informatique	51 086	24 017	75 103
Amortissements mobiliers de bureau	14 294	5 138	19 432
Matériel mis en location	20 475	2 508	22 983
TOTAL AMORT. ET PERTE DE VALEUR	90 984	40 720	131 704
VALEUR NETTE	-	-	158 918

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

4.3. Tableau de variation des immobilisations financières.

	31/12/2021	Aug. de la période	31/12/2022
Autres titres immobilisés	102 500	1 400	103 900
Dépôt de garantie	41 211	1 196	42 407
TOTAL VALEURS BRUTES	143 711	2 596	146 307

NOTE 5 - STOCKS ET EN-COURS	31/12/2021	31/12/2022
Marchandises	245 512	343 023
VALEUR BRUTE	245 512	343 023
Marchandises	11 979	11 145
TOTAL PROVISION	11 979	11 145
VALEUR NETTE	233 533	331 878

Il a été constitué une provision de 11 145 euros pour dépréciation des matériels en stock pour les matériels d'occasion (50 %). La provision constituée sur l'exercice 2021 a été reprise en totalité.

NOTE 6 - ETAT DES CREANCES.

Créances	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
- Dépôt de garantie	42 407	1 196	41 211
De l'actif circulant :			
- Clients douteux	-	-	8 756
- Clients et comptes rattachés	120 084	120 084	-
- Crédit impôt innovation	131 012	77 760	53 252
- Trésor public TVA	94 546	94 546	-
- Personnel	8 250	8 250	-
- Autres	25 688	25 688	-
TOTAL	421 986	327 524	103 218

Charges constatées d'avance. Ce poste concerne des charges comptabilisées (et pour certaines payées) au cours de l'exercice 2022 mais afférentes à une période postérieure. Elles sont extournées H.T. Elles comprennent : Loyer T1 2023 : 52 024, Logiciels conformité : 20 818, Logiciel Reporting Réglementaire : 8 000, Assurance 2023 : 167, Adhésions association 2023 : 1 800, Médecine du travail 2023 : 4 050, Abonnement veille 2023 : 3 990, Abonnement logiciels Technique : 6 579, Commande de TPE en livraison : 22 500, Matériel informatique : 9 990, Autres divers : 1 680, Total : 131 598.

NOTE 7 - CAPITAL ET EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES. 7.1. Composition du capital social. Au 31/12/2022, le capital social était composé de 715 508 actions d'une valeur nominale de 1 €. Catégories de titres. Actions, Valeur nominale : 1 €, Nombre de titres, Au début de période : 621 774, Créés pendant la période : 93 734, En fin de période : 715 508. La société ne détient aucun titre en propre au 31/12/2022.

7.2. Variation des capitaux propres	Capital actions ordinaires	Rés., report à nouv. et résul. non distribués	Total
Au 31/12/2021	10 972 011	- 9 331 441	1 640 571
Augmentation de capital de juin	93 734	-	93 734
Prime d'émission	1 995 570	-	1 995 570
Résultat net	-	- 3 080 745	- 3 080 745
AU 31/12/2022	13 061 315	- 12 412 186	649 130

Au cours de l'exercice, les frais liés à l'augmentation de capital (Juridique, CAC...) de 10 338 € ont été imputés à la prime d'émission.

NOTE 8 - PROVISIONS ET DEPRECIATIONS.

Etat des provisions	31/12/2021	Dotations de la période	Reprises de la période	31/12/2022
			Utilisées	
Créances clients	6 567	-	6 567	-
Pour dépréciation de stocks ...	11 979	11 145	11 979	11 145
Provision pour risques	109 707	90 299	200 000	-
TOTAL	128 247	101 444	218 546	11 145
Dont dot. et reprises d'expl. ...	-	11 145	-	-

NOTE 9 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES. 9.1. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit. En mars 2020, la société a obtenu un prêt innovation de la BPI de 650 K€. Puis, en juin 2020, la société a obtenu un prêt garanti par l'état (PGE) de 500 K€ par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS. Enfin, en janvier 2021, la société a obtenu un nouveau PGE de 800 K€ émis à hauteur de 200 K€ par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS et 600 K€ par la BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI). **9.2. Autres concours.** Ce poste comprend le montant des sommes dues au titre de l'utilisation des cartes de paiement à débit différé de la société (640 € contre 796 € au 31/12/2021). La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

NOTE 10 - ETAT DES DETTES. Le montant de l'endettement de la Société à la clôture de l'exercice s'élève à 4 844 177 euros et se décompose comme suit :

Echéances des dettes à la clôture de l'exercice	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Cptes bancaires débiteurs	640	640	-	-
Cptes courants d'associés	22 362	22 362	-	-
Emprunts	1 890 019	-	1 890 019	-
Fourn. et cptes rattachés	590 082	590 082	-	-
Dettes sociales et fiscales	419 760	419 760	-	-
Dettes s/immob. et cptes ratt. ..	16 458	16 458	-	-
Autres dettes	1 761 700	1 761 700	-	-
Produits constatés d'avance	144 156	144 156	-	-
TOTAL AU 31/12/2022	4 844 177	2 955 158	1 890 019	-
Rappel de l'exercice précédent (31/12/2021)	3 794 037	1 844 342	1 149 695	800 000

NOTE 11 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Chiffre d'affaires	31/12/2021	31/12/2022
Ventes d'équipement	670 827	854 220
Commissions de services	2 200 251	3 232 920
TOTAL	2 871 078	4 087 140

Les frais de port sur vente sont inclus dans les ventes d'équipements.

Répartition géographique	31/12/2021	31/12/2022
France	2 336 651	3 338 808
Export (DOM TOM)	534 426	748 332

NOTE 12 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2021	31/12/2022
Production immobilisée	3 255	-
Subventions d'exploitation	66 689	51 011
Transfert de charges	2 946	1 314
Produits divers de gestion courante	246	262
Reprises de provisions d'exploitation	22 858	218 546
TOTAL	95 994	271 133

NOTE 13 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT. Les charges externes directes d'Etudes et Recherches hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour la période à 174 301 € (contre 347 216 € pour l'exercice 2021). Ces charges sont constituées des services extérieurs relevant de la même nature.

NOTE 14 - RESULTAT FINANCIER	31/12/2021	31/12/2022
Produits financiers :		
- Produits de participation	1 204	1 425
TOTAL	1 204	1 425
Charges financières :		
- Intérêts sur emprunts	8 342	38 333
- Pertes de change	1 001	-
TOTAL	9 343	38 333
RESULTAT FINANCIER	- 8 139	- 36 908

NOTE 15 - RESULTAT EXCEPTIONNEL. Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2021	31/12/2022
Produits exceptionnels :		
- Produits des exercices antérieurs	282	34 735
- Produits exceptionnels divers	9 500	-
TOTAL	9 782	34 735
Charges exceptionnelles :		
- Autres charges exceptionnelles de gestion	135	2 500
- Charges des exercices antérieurs	3 411	5 402
- Dons et libéralités	5 500	-
TOTAL	9 046	7 902
RESULTAT EXCEPTIONNEL	736	26 834

NOTE 16 - IMPOT SUR LES SOCIETES. 16.1. Détermination de la charge d'impôt. Variation des impôts différés ou latents : sans objet. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel. **16.2. Crédit impôt innovation et recherche.** Au cours de l'exercice, SMILE & PAY a poursuivi le développement de la solution d'acceptation de paiement en mobilité. Dans ce cadre, elle a déterminé et comptabilisé deux crédits impôts au titre de la recherche et de l'innovation. Les effets du C.I.R. et C.I.I. sur l'exercice sont donc les suivants (en K€) :

Impact sur	Compte de résultat (Produits)	Trésorerie (Encaissé)	Bilan actif (Créances)
SITUATION AU 31/12/2021	53	153	53
CIR/CII 2022	78	-	78
SITUATION AU 31/12/2021	131	-	131

16.3. Déficits fiscaux. Après prise en compte du déficit fiscal de l'exercice 2022 et le report de déficit de la société SMILE & PAY, la société dispose de déficits fiscaux à reporter sur les exercices ultérieurs. Le montant de ces déficits est de 13 156 702 €.

NOTE 17 - EFFECTIF MOYEN.

Effectif moyen France	31/12/2021	31/12/2022
Dont :		
- Mandataires sociaux	2	1,5
- Cadres	13,1	19,2
- Non-cadres	15,2	24,5
TOTAL	30,3	45

L'effectif moyen est calculé en nombre de postes y compris les mandataires sociaux, les salariés à temps partiel et les contrats de stage. Sur l'exercice 2022, l'entreprise a enregistré 13 départs et 26 arrivées (hors stagiaires). Au 31/12/2022, l'effectif de SMILE & PAY S.A. (mandataires sociaux compris) s'établissait à 51 personnes (contre 39 personnes au 01/01/2022) dont :

	Hommes	Femmes
Mandataire social	2	0
Cadre	14	8
Non cadre	17	11
TOTAL	33	19
Dont à temps partiel	1	2

NOTE 18 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION. La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Directeur général et du Directeur général délégué. Traitement brut avantages en nature compris, 31/12/2021 : 186 013 €, 31/12/2022 : 171 131 €. La partie prime sur l'exercice 2022 va être versée en janvier 2023 à la direction. Il n'existe aucun autre engagement vis-à-vis des mandataires sociaux. En 2022, les membres du Conseil d'administration ont perçu des jetons de présence pour un montant total de 15 000 € au titre de l'année 2022. Au cours de l'exercice 2022, il n'a été consenti aucune avance ou crédit de quelque nature que ce soit aux dirigeants et aux mandataires sociaux et aucun engagement n'a été pris par la société pour leur compte. Il n'existe aucune créance ni aucun engagement à quelque titre que ce soit au titre des exercices

antérieurs. La Société n'a contracté aucun engagement pour pension de retraite au profit des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2022, ni au cours des exercices antérieurs.

NOTE 19 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 35 300 €. Ce montant se ventile entre 28 K€ lié à la certification des comptes 2022 et 8 K€ sur des honoraires liés aux services autres que la certification des comptes.

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN. 20.1. Engagements financiers hors-bilan. Crédit-bail/locations financières : La société n'a pas de contrat de crédit-bail ou de location financière en cours. Garanties données : Néant. Garanties reçues : Néant. Engagements de retraite : La Société n'a pas procédé à l'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite (Voir Note 4 § 10).

20.2. Passifs éventuels et risques. Litiges en cours. Comme toute entreprise, SMILE & PAY peut faire l'objet de contentieux dans ses différents domaines d'activité. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier

traité individuellement. A ce jour, la société n'a constaté aucune provision pour couvrir un risque. **Risques. Risque de change.** La société réalise sa facturation en euros. Elle réalise tous ses achats, y compris ses importations en euros et n'est donc pas soumise au risque de change. **Risque de taux.** Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe. **Risques de liquidité.** Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe. **Risques de liquidité.** La Société étant en phase de développement, elle réalise de manière récurrente des pertes d'exploitations qui se traduisent par une consommation de trésorerie. **Risques liés à l'exécution des contrats.** Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services. La société a mis en place : des procédures internes destinées à garantir la continuité d'exploitation ; des clauses contractuelles avec les partenaires contribuant à l'exercice de ses opérations destinées à la garantir contre leurs défaillances et les conséquences ; des clauses de limitation de responsabilité à l'égard de ses clients ; des couvertures d'assurance destinées à garantir les conséquences de ses éventuelles défaillances.